

## Procès-verbal du conseil municipal du 20/12/2023

Le conseil municipal régulièrement convoqué s'est réuni le vingt décembre deux mille vingt-trois à dix-neuf heures dans la salle de la mairie sous la présidence de Mr Rémi DIAZ, Maire de LANTA.

**Présents :** Sébastien ESTIEU, Annie MONTOYA, Pierre AVERSENG, Corine GERARD, Rémi DIAZ, Caroline BEAUJARD, Jean ALBERTON, Michel BLANCHARD, Sabine PEREZ, Aurélie DAMIA SOTUS, Didier SICARD, Florence RANC

**Excusés :** Jean-Pierre ZANET ayant donné procuration à Jean ALBERTON  
Aude MESSONNIER ayant donné procuration à Mme Corine Gérard

**Absents :** Nadine SOVA, Valérie BOUSQUET Frédéric GLEYZES, Laurent LELEU, Christophe GAY

**Secrétaire de séance :** Annie MONTOYA

### Décisions du maire :

Repas écoles	Occitanie restauration	<b>16 079,80 €</b>
Réparation toiture école	MAE	<b>5 100,00 €</b>
Contribution SDIS 3/3 2023	SDIS	<b>6 068,04</b>
AC 2/3 2023	CCTDL	<b>39 980,67 €</b>
Défrichage terrain rue notre dame	ANRH	<b>5256,00 €</b>

### Subventions demandées :

Remise aux normes parcours santé	Département	<b>1 040,00 €</b>
Sécurisation groupe scolaire	Département	<b>1 965,89 €</b>
Extension réseau assainissement	Département	<b>14 857,36 €</b>
Axe motorisé rideau métallique	Département	<b>972,48 €</b>

## **Ordre du jour :**

- Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 20/11/2023
- Décision modificative n°1
- Modification de la demande de subvention auprès de l'Etat
- Modification de la grille tarifaire du restaurant scolaire
- Augmentation de la durée hebdomadaire de travail d'un adjoint territorial d'animation
- Modification d'agrément – construction de la nouvelle gendarmerie

**1. Approbation du procès-verbal de la séance du 20/11/2023 :** le procès-verbal est mis au vote et est approuvé à l'unanimité.

**2. Décision modificative n°1 :** Monsieur le Maire explique qu'il manque des crédits afin de pouvoir payer les dépenses restantes sur l'exercice 2023, il est donc nécessaire de prendre une décision modificative afin d'augmenter les crédits du chapitre 011 (charges à caractère général) et 040 (amortissements). Cette augmentation de ces deux chapitres est rendue possible par une augmentation des recettes, plus importantes que prévues (dotations de l'Etat et redevances périscolaires) qui permet donc un équilibre entre les dépenses et les recettes. Le montant nécessaire est de 68 475 euros.

Cette proposition est mise au vote et est approuvée par 13 voix pour, 0 voix contre et 1 abstention.

**3. Modification de la demande de subvention auprès de l'Etat :** lors du précédent conseil, avait été mis au vote l'autorisation de demander une subvention à l'Etat pour la rénovation énergétique de la Mairie. Depuis, nous avons reçu un nouveau devis pour les menuiseries de la gendarmerie. Il est donc demandé au conseil l'autorisation de modifier cette demande afin d'intégrer ce nouveau devis.

Cette proposition est mise au vote et est approuvée à l'unanimité.

**4. Modification de la grille tarifaire communale :** il est proposé au conseil municipal de voter l'augmentation de la grille tarifaire du restaurant scolaire. En effet, en septembre 2023, Occitanie restauration a fait part à la collectivité de la nécessité de prévoir une hausse de 12% des tarifs en raison de la hausse du prix des denrées alimentaires. Il a été négocié un échelonnement de cette hausse : une première hausse de 7% en septembre 2023 et une seconde, de 7% au moment de la prolongation du contrat, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2024. Il est donc nécessaire de prévoir une hausse du prix des repas de 7% afin de ne pas déséquilibrer les finances de la Commune.

**Nouvelle grille tarifaire :**

<b>Tarifs écoles</b>			
<i>Quotient</i>	<i>Alae matin</i>	<i>Alae soir</i>	<i>Restauration *temps animation inclus</i>
de 0 à 699	1,30	1,95	3,18
moins de 999	1,60	2,25	3,53
de 1000 à 1499	1,90	2,55	3,88
de 1500 à 1999	2,20	2,85	4,24
plus de 2000	2,50	3,15	4,59

Cette proposition est mise au vote et est approuvée par 13 voix pour, 1 voix contre et 0 abstentions.

**5. Augmentation de la durée hebdomadaire de travail d'un adjoint territorial d'animation** : ce point avait déjà été porté à l'ordre du jour. Toutefois, la délibération aurait dû être prise après le retour du comité technique. L'avis ayant été reçu, il faut donc de nouveau voter cette augmentation de temps de travail afin de faire évoluer le contrat de l'agent et de porter son temps de travail à 31h

Cette proposition est mise au vote et est approuvée à l'unanimité.

**6. Modification d'agrément – construction de la nouvelle gendarmerie :**

Dans le cadre de la modification de statut et d'effectifs de la future caserne de gendarmerie de Lanta, il est nécessaire d'apporter quelques modifications au projet initial. La parcelle validée en 2021 pour la BP Lanta est de 2800 m<sup>2</sup>. Cette surface comprend les locaux du service technique et 6 logements en construction pavillonnaire. A ce jour, pour la BPCL Lanta, la surface nécessaire est de **3200m<sup>2</sup>** comprenant les LST modifiés pour une BPCL et 7 logements en construction pavillonnaire dont un réversible, pour hébergement de 2 gardiens adjoints volontaires, supplémentaires au projet initial. Le terrain initialement proposé (Section AB-parcelle 478, Uba), d'une superficie totale de 3690m<sup>2</sup>, est donc suffisant pour accueillir le nouveau projet qui peut être pérennisé sur ce site. Il convient donc de prendre une nouvelle délibération pour acter cette modification.

Cette proposition est mise au vote et est approuvée à l'unanimité.